

Fournitures scolaires 2015-2016 CAM - groupe 14

Toujours écrire le nom de l'enfant sur tous les effets qu'il apporte à l'école, y compris les vêtements et chaussures.

Vous devez fournir à votre enfant les articles suivants :

1 grand sac d'école



1 boîte à lunch

2 étuis à crayons (pas de boîte en plastique)



Sacs avec fermeture à glissière : 5 moyens et 2 grands

1 paire de ciseaux (droitier ou gaucher) avec lame en acier inoxydable



1 petit paquet de papier de construction



1 cartable à anneaux rigide (1½ pouce)



2 boîtes de papiers-mouchoirs



1 vieux chandail ou un tablier pour la peinture

1 paquet d'index séparateurs (5 onglets)



10 pochettes protectrices

3 gommes à effacer blanches



3 bâtons de colle blanche 40g



1 bouteille de colle blanche 224mL



1 boîte de crayons de couleurs en bois (boîte de 24)



1 boîte de 16 crayons feutre lavables (couleurs vives)



1 paquet de crayons à mine HB (boîte de 12)



11 duo-tang de couleurs variées (2 rouges, 2 bleus, 2 verts, 3 noirs, 1 jaune, 1 orange)

1 cahier interliné pointillé (32 pages LG10)



Vêtements de rechange

Sous-vêtements 1 chandail 1 pantalon 1 paire de bas, dans un sac identifié

Éducation physique

1 paire de souliers de course 1 chandail à manches courtes 1 short

Sac en tissu pour l'éducation physique identifié au nom de l'enfant





École Ludger-Duvernay
770, rue du Couvent
Montréal (Québec) H4C 2R6
Téléphone : (514) 596-5666
Annexe Charlevoix
633, rue de Courcelle
Montréal (Québec) H4C 3C7
Téléphone : (514) 596-5670

Nous vous recommandons de vous procurer du matériel de qualité afin que vous n'ayez pas à renouveler celui-ci en cours d'année.

À payer la 1^{ère} journée d'école (27 août)

Agenda	9,00\$
Cahier Opération mathématique 1 ^{ère} année, cahiers A et B	19,00\$
Matériel reproductible	10,00\$
Cahier de projets	1,00\$
Total à payer	39,00\$

Veillez retourner le montant exact (ARGENT COMPTANT SEULEMENT) dans une enveloppe en inscrivant le nom et le groupe de votre enfant.

L'école ne pourra pas rembourser les sommes reçues en trop puisqu'elle ne conserve pas de monnaie. L'argent reçu en trop sera considéré comme une contribution volontaire.

DÉBUT DES CLASSES : 27 août 2015

IMPORTANT : Il n'y aura pas de transport pour la journée de la rentrée.
Les parents doivent accompagner leur enfant.

Merci de votre collaboration et bonnes vacances !



Commission
scolaire
de Montréal